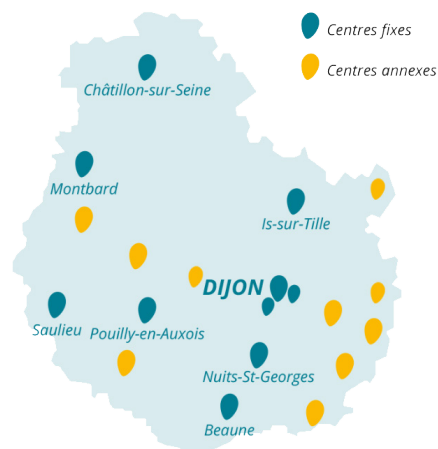


Plus de **145** collaborateurs

- Médecins du travail
- Infirmiers santé travail
- Techniciens et conseillères prévention
- Ergonomes
- Toxicologue
- Psychologues du travail
- Assistante sociale
- Formateurs
- Assitantes d'équipes...

Nous sommes forcément proches de vous !



aist²¹

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Nous prenons à cœur la santé de vos salariés et celle de votre entreprise

125 000
salariés suivis

service de
prévention et de
santé au travail



12 500
entreprises adhérentes

©JPM Partner • www.jpj-partner.com • 03/2026



www.aist21.com

aist²¹
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

03 80 77 85 30 • contact@aist21.com • www.aist21.com



VOTRE PARTENAIRE SANTÉ TRAVAIL EN CÔTE D'OR
ACCOMPAGNER • FORMER • CONSEILLER • INFORMER

Pour préserver la santé au travail de vos collaborateurs, l'AIST 21 vous accompagne



1- PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



2- SUIVI INDIVIDUEL DE L'ÉTAT DE SANTÉ



3- MAINTIEN EN EMPLOI

Découvrez notre offre de service

- **Visite** d'embauche, périodique, pré-reprise, reprise, à la demande de l'employeur ou du salarié, de mi-carrière, de fin de carrière post-exposition et suite à un événement grave (agression...)
- Participation aux **CSSCT** et aux **journées santé sécurité**
- **Aide à l'évaluation des risques** : document unique, métrologie (bruit, vibrations, lumière...), fiche d'entreprise, étude de poste, prédiagnostics et diagnostics RPS, analyse des fiches de données de sécurité (risque chimique)...
- **Réunions d'information, sensibilisations en entreprise, e-learning, webinaires, ateliers**
- Mise à disposition de **plaquettes, flyers, affiches, vidéos**
- **Entretiens individuels ou collectifs** avec un psychologue du travail
- **Accompagnement du salarié** par une assistante sociale du travail
- **Accompagnement individuel des salariés**, si problématique de maintien au poste de travail : cellule de prévention de la désinsertion professionnelle, visite de pré-reprise, rendez-vous de liaison, études et aménagements de postes...
- **Accompagnement en cas d'évènements graves** (agression, décès sur le lieu de travail, accident grave...)
- **Prêt de matériels** pour essai (ex : sièges, souris, réhausseur d'écran, ...)
- **Conseils et accompagnements de l'employeur** (bruit, travail sur écran, manutention, postures et gestes, produits chimiques, RPS*...) :
 - **Conception et aménagement de postes et lieux de travail**
 - **Organisation** du travail
 - **Substitution** de produits cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR)
 - **Avis et conseils** sur la réglementation et les normes
 - **Recherche de solutions** techniques et de fournisseurs, aide à la **recherche de financements**
 - **Aide au choix des équipements** de protection collectifs et individuels
 - **Analyse** des accidents du travail
- **Conseils aux salariés** lors des visites individuelles et **conseils aux Représentants du personnel**
- **Formations SST***, référent risques chimiques, RPS* pour les managers, PSSM* **démarche PRAP*** (hors Offre socle de services)
- ...

DIRIGEANTS NON-SALARIÉS

bénéficiez des
mêmes services
que vos salariés

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

une offre dédiée
à découvrir sur
notre site internet

* RPS : Risques Psychosociaux
SST : Sauveteur Secouriste du travail
PSSM : Premiers Secours en Santé Mentale
PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique